RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 10094
Numéro SIREN : 449 019 470
Nom ou dénomination : ABCD INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 26/06/2019 sous le numéro de dépôt 50679



20190506792018

DATE DEPOT : 26/06/2019

N° DE DEPOT : 50679

N° GESTION : 2003B10094

N° SIREN : 449019470

DENOMINATION : ABCD INVEST

ADRESSE : 36 rue Tronchet 75009 Paris

MILLESIME : 2018

.

abcd
INVEST

Greffe du Tribunal
de commerce de Paris
Acte déposé le :
01 JUIL. 2019
Sous le N° : 506279

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 5 JUIN 2019

L'an deux mille dix neuf, le 5 juin à 10 heures, les actionnaires de la société ABCD Invest, société par actions simplifiée au capital de 161 000 €, se sont réunis au siège social, au 36 rue Tronchet 75009 PARIS, en assemblée générale, sur la convocation régulièrement faite par le Président.

Il est établi une feuille de présence signée par les actionnaires présents en entrant en séance.

L'assemblée est présidée par M Didier Brethes.
Messieurs Jean-Paul Dumortier et Patrick Beghin sont désignés comme scrutateurs.

Le Président constate que tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les copies des lettres de convocation ;

- le rapport de gestion établi par le Président de la société ;

- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents devant être communiqués aux actionnaires ont été tenus à leur disposition au siège social à compter de la convocation. L'assemblée lui en donne acte.

Le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
- approbation des comptes annuels de la société relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018 et quitus au Président.
- Approbation des conventions visées à l'article L227-10 du Code de Commerce.
- Affectation du résultat de l'exercice 2018.
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Puis, lecture est donnée du rapport de gestion du Président et la discussion est ouverte.

Le Président répond aux questions des actionnaires.

abcd
INVEST

Après quoi, personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président sur l'évolution de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, approuve les comptes annuels de la société tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne à Monsieur Didier BRETHES, Président, quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice clos au 31 décembre 2018.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, prend note qu'aucune convention relevant de l'article 227-10 du Code de Commerce n'existe au sein de la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir constaté que l'exercice clos le 31 décembre 2018 dégage une perte nette comptable de 10 705.74 € décide, sur proposition de son Président, de l'affecter au compte de report à nouveau pour sa totalité.

L'assemblée générale rappelle qu'il n'y a pas eu de distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

abcd
INVEST

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 10h30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et les actionnaires présents.

Le Président

Les actionnaires

abcd
INVEST

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT

Présenté à l'assemblée générale ordinaire du 5 juin 2019

Situation de l'activité
La société a généré un chiffre d'affaire de 60 K€ dans le cadre de la poursuite de son contrat d'asset management avec la SCI Montjoie Faron.

Informations comptables et financières
Au niveau du compte de résultat, le résultat d'exploitation s'établit à - 19.2 K€. Le résultat financier est positif à 8.5 K€.
Le résultat de l'exercice se traduit par une perte nette comptable de 10 705.74 €.

A l'actif, le poste autres créances ressort à 9.4 K€, les valeurs mobilières de placement représentent 38 K€ et la trésorerie disponible est de 138.9 K€ à la fin de l'exercice.

Les capitaux propres de la société ressortent au 31 décembre 2018 à 589.9 K€ tandis que les dettes à court terme sont de 49.5 K€.

Opérations financières
Capital social
Le capital social est de 161 000 € au 31 décembre 2018.
Le capital social se divise en 161 000 actions chacune d'une valeur nominale de 1 €.

Endettement bancaire
La société n'a contracté aucun endettement bancaire.

Trésorerie
La société a opéré une politique de placement d'une partie des disponibilités de la société en valeurs mobilières cotées (actions). La situation de ces placements se traduit par des plus values latentes.

Actionnariat.
Au 31 décembre 2018, la société est totalement contrôlée par des personnes physiques.

Affectation du résultat et Dividendes
Le compte de résultat fait apparaître une perte nette comptable de 10 705.74 €.

abcd
INVEST

Il est proposé à l'assemblée d'affecter ce résultat pour son intégralité au compte de report à nouveau.

Le Président rappelle qu'il n'y a pas eu de dividendes versés au titre des 3 derniers exercices.

Organisation de la société
La société est domiciliée au 36 rue Tronchet 75009 PARIS. Au cours de l'exercice 2018, la société a été dirigée par Monsieur Didier Brethes, son Président, qui n'a pas perçu de rémunération et d'un directeur général, Monsieur Patrick Béghin qui a été en fonction jusqu'au 31/10/2019. M. Patrick Béghin a perçu une rémunération mensuelle brute de 2000€ sur les 10 premiers mois de l'exercice.

Dépenses non déductibles
Il n'y a pas eu au titre de l'exercice 2018, de dépenses non déductibles ni de charges non engagées dans l'intérêt de la société.

Information sur les risques
La société exerce des activités de prestations de services et n'est pas exposée à des risques de nature technique.

En matière de risques juridiques dans le cadre de ses activités, la société limite contractuellement sa responsabilité au titre des prestations effectuées au montant des honoraires perçus.

En matière de risque financier, concernant ses activités de placement financier, la Direction apporte un soin particulier dans le choix des supports financiers correspondant au placement des liquidités disponibles pour minimiser le risque de perte qui y est attaché. N'étant pas endettée, elle n'est pas par ailleurs exposée à un risque de taux.

Evènements importants intervenus depuis la clôture de l'exercice.

Néant.

Didier Brethes
Président

SAS ABCD INVEST

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

Bilan au 31 décembre 2018

en €

Actif	valeur brute	amort & dépréciation.	31/12/2018 valeur nette	31/12/2017 valeur nette
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	33 839	20 337	13 502	2 825
Immobilisations financières				
• Autres titres immobilisés	547 679	108 113	439 566	439 582
total actif immobilisé	**581 519**	**128 450**	**453 068**	**442 407**
Clients			0	36 000
Créances	9 471		9 471	262
Valeurs mobilières de placement	37 975		37 975	22 267
Disponibilités	138 889		138 889	112 743
Total actif circulant	**186 336**	**0**	**186 336**	**171 273**
Total actif	**767 854**	**128 450**	**639 404**	**613 680**

Passif	31/12/2018	31/12/2017
Capital social	161 000	161 000
Prime d'émission	288 600	288 600
Réserve légale	16 100	16 100
report à nouveau	134 922	108 558
résultat net comptable	-10 706	26 364
total capitaux propres	**589 916**	**600 622**
Emprunts et dettes ouprès des ets de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Fournisseurs et cptes rattachés	44 960	690
Dettes fiscales et sociales	4 528	12 368
Autres dettes		
Total des dettes	**49 488**	**13 058**
Total Passif	**639 404**	**613 680**

SAS ABCD INVEST

Compte de Résultat

période du 1er janvier au 31 décembre 2018

en €

	2018	2017
Produits d'exploitation		
prestations de services	60 000	60 000
Total des produits d'exploitation	60 000	60 000
Charges d'exploitation		
Autres achats et charges externes	43 840	5 844
impôts et taxes	322	371
Charges de personnel	30 515	36 283
dotations aux amortissements	4 551	2 209
autres charges		
Total des Charges d'exploitation	79 229	44 708
Résultat d'exploitation	-19 229	15 292
Produits financiers		
Produits des participations		
Produits financiers des placements de trésorerie	8 523	11 071
Reprise dépréciation immobilisations financières		
Total des produits financiers	8 523	11 071
Charges financières		
charges financières		
Dotation dépréciation immobilisations financières		
Total des charges financières	0	0
Résultat Financier	8 523	11 071
Résultat Courant	-10 706	26 364
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		
Résultat exceptionnel	0	0
Impôts sur les bénéfices		
Résultat net comptable	-10 706	26 364

Annexe comptable

Sommaire

I - Faits caractéristiques de l'exercice

II – Principes et méthodes comptables
- Rappel des principes
- Modes et méthodes appliqués aux différents postes du bilan et du compte de résultat
 - Immobilisations incorporelles
 - Immobilisations corporelles
 - Titres de participations et créances rattachées
 - Autres créances et dettes
 - Valeurs mobilières de placement et créances assimilées
 - Charges constatées d'avance

III - Commentaires sur les comptes du Bilan
- Les comptes de l'actif
 - Immobilisations incorporelles
 - Immobilisations corporelles
 - Immobilisations financières
 - Créances sur actifs circulants
 - Valeurs mobilières de placement et créances assimilées
 - Charges constatées d'avances

- Les comptes de passif
 - Capital
 - Dettes et charges à payer

IV – Notes sur le compte de résultat
- Chiffre d'affaires
- Charges
- Produits financiers et charges financières
- Produits exceptionnels et charges exceptionnelles

V – Autres informations
- rémunération des dirigeants
- impôt sur les sociétés
- filiales et participations

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2018 dont le total est de 639 404 € et le bénéfice net comptable de 10 705.74 € sont établis conformément aux dispositions du Code de commerce, du décret du 29 novembre 1983, du PCG et des autres textes législatifs ou réglementaires.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

I – Faits caractéristiques de l'exercice

La société a continué à opérer la gérance de la SCI Montjoie Faron et effectué ses activités dans le cadre du mandat de gestion signé avec cette société.

II – Principes et méthodes comptables.

1 – Rappel des principes

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue est l'évaluation aux coûts historiques des éléments inscrits en comptabilité.

2 – Modes et méthodes appliqués aux différents postes du bilan et du compte de résultat

A – Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles correspondant à des licences de logiciels informatiques de faible valeur unitaire sont immobilisées et généralement amorties sur une durée de 12 mois.

B – Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles correspondent principalement à du matériel de bureau ou de transport et sont amorties généralement sur des durées comprises entre 3 et 5 ans.

C – Titres de participations

Les titres de participations sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

Les créances rattachées à des participations sont comptabilisées pour leur montant en principal. Les intérêts courus sont calculés prorata temporis à la date de clôture de l'exercice.

Une provision pour dépréciation sera prise en compte lorsque la valeur d'inventaire basée pour l'essentiel sur la valeur économique des titres est inférieure à leur valeur comptable.

D – Autres créances et dettes.

Elles sont évaluées pour leur valeur comptable.

E – Valeurs mobilières de placement et créances assimilées.

Elles sont acquises pour opérer le placement de la trésorerie disponible. Les placements de ces disponibilités sont généralement faits sur des supports de type actions de sociétés cotées en bourse ou SICAV / FCP de trésorerie.

La méthode FIFO est utilisée pour déterminer la valeur brute de sortie des titres cédés pour les titres de type Sicav ou FCP.

F- Charges constatées d'avance
Elles sont comptabilisées hors taxes, suivant les principes habituels en matière de calcul de prorata à la date de clôture de l'exercice.

III - Commentaires sur les comptes du Bilan

1 – Les comptes de l'actif

- **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles concement du matériel de bureau et de transport pour une valeur brute de 33 839 €. Elles sont amorties à hauteur de 20 337 € au 31 décembre 2018. La dotation de l'exercice est de 4 551 €.

- **Immobilisations financières**

Titres de participations : la société détient sur la société Holding Wilson 250 des titres de participations pour un montant total de 547 197 € en valeur brute et 439 084 € après prise en compte d'une dépréciation de 108 113 €. Cette participation représente 10.49 % du capital de la Société Holding Wilson 250 au 31/12/18. Elle détient également des parts dans Galian pour 481.76 €.

- **Créances sur actifs circulants**

Toutes les créances de la société sont à moins d'un an.

- **Valeurs mobilières de placement et créances assimilées**

Les valeurs mobilières de placement d'un montant brut de 37 974.85 € sont composées d'actions de sociétés cotées. Ces actions sont en plus-value latente au 31/12/2018.

- **Charges constatées d'avances**

Il n'y a pas de charges constatées d'avance au titre de l'exercice.

2 - Les comptes de passif

o **Capital**

Au 31/12/18, le capital de la société d'un total de 161 000 € se composait de 161 000 actions de 1 € de valeur nominale chacune.

o **Dettes et charges à payer**

Les dettes et charges à payer sont d'un montant total de 49 488 € et concernent principalement les fournisseurs pour 44 960 € et les dettes fiscales et sociales pour 4 528 €. Toutes ces dettes sont à moins d'un an.

IV – Notes sur le compte de résultat

- **Chiffre d'affaires**

La société a réalisé un chiffre d'affaires de 60 000 € en 2018.

- **Charges**

Les postes d'achat et de charges externes sont de 43 840 €, les impôts et taxes de 322 €, les frais de personnel de 30 515 € et la dotation aux amortissements de 4 551 €.

- **Produits financiers et charges financières**

Les produits financiers représentent 8 523 € et représentent des produits sur les valeurs mobilières de placement.

Il n'y a pas de charge financière sur l'exercice 2018.

- **Produits exceptionnels et charges exceptionnelles**

Il n'y a pas de charge ou produit exceptionnel au titre de cet exercice.

V – Autres informations

- rémunération des dirigeants

Le Directeur Général a perçu une rémunération de 20 000 € brut sur l'exercice jusqu'à son départ intervenu le 31/10/2018. Le Président n'est pas rémunéré.

- impôt sur les sociétés

Le montant de l'impôt sur les sociétés est nul compte tenu du déficit.

- filiales et participations

La société détient une participation dans la société Holding Wilson 250 pour un montant brut de 547 197 € représentant 10.49% du capital social de cette société. La société Holding Wilson 250 a dégagé une perte nette comptable de 80 504 € sur l'exercice 2018.

Formulaire obligatoire
(article 223 du Code général des impôts)

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-SD
2019

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012018	et clos le	31122018	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	x
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SAS ABCD INVEST	36 RUE TRONCHET 75009 PARIS
SIRET 4 4 9 0 1 9 4 7 0 0 0 0 5 2	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Services	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%		Bénéfice imposable à 28%		Déficit	10 706
Bénéfice imposable à 15%					

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%					
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entrepnses nouvelles, art 44 sexies		Jeunes entrepnses innovantes, art. 44 sexies-0 A		Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	
Entrepnses nouvelles, art 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Zone de restructurationde la défense art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies		Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A		Autres dispositifs	
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W | dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNEES AU DÉPOT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entrepnse, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
3-Si vous êtes l'entrepnse désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entrepnse dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	x	NON		Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dematerialisee. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont desormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable	Nom et adresse du conseil
COREFID 24 Rue du Quatre Septembre 75002 PARIS Tél: 01.44.56.94.94.	Tél:
OGA/OMGA \| Viseur conventionné \| (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Date: 03/05/2019 Lieu PARIS
	Qualité et nom du signataire Président
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Signature BRETHES DIDIER

* Pour les entrepnses avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2018 et ayant cessé en 2018, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SO, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

Formulaire obligatoire
(article 223 du Code general des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD
2019

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres		b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)						c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)						e	
						f	
						g	
						h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)						i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j	
Montant des revenus répartis (5)					Total (a à h)		

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) • SARL, tous les associés ; • SCA, associés gérants ; • SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; • SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants 1	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
			Montant des sommes versées :				
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Année au cours de laquelle le versement a été effectué. 3	à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits. 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
				Indemnités forfaitaires. 5	Remboursements. 6	Indemnités forfaitaires. 7	Remboursements. 8

J DIVERS

• NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

• ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 54 quater du code général des impôts)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2067
(2019)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2018 ou exercice du 01012018 au 31122018

Désignation de l'entreprise SAS ABCD INVEST

Adresse 36 RUE TRONCHET 75009 PARIS

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ❶

	NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ	ADRESSE COMPLETE
1	BEGHIN Patrick Directeur Général	10 RUE DUHESME 75018 PARIS
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)

	Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ❷) 1	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ❸) 2	Valeur des avantages en nature (v. notice ❹) 3	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ❺) 4	TOTAL DES COLONNES 1 à 4 5	Frais de voyages et de déplacements (v. notice ❻) 6	DEPENSES ET CHARGES AFFERENTES aux véhicules et autres biens (v. notice ❼) 7	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ❽) 8	TOTAL DES COLONNES 5 à 8 9
1	20 000				20 000				20 000
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
**	20 000				20 000				20 000

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS

	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ❶ :

Total des dépenses		Bénéfices imposables ❿	
- de l'exercice 2018 (total col 9 + total col.10) ⓫	20 000	- de l'exercice 2018 ⓬	(10 706
- de l'exercice précédent ⓭	24 000	- de l'exercice précédent ⓮	26 364

Nom et qualité du signataire BRETHES DIDIER Président

A PARIS le 03/05/2019

Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

DGFiP N° 2050 2019

(I) BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : SAS ABCD INVEST — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 36 RUE TRONCHET 75009 PARIS — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 4 4 9 0 1 9 4 7 0 0 0 0 5 2 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31 12 2018 Net 3	N-1 31 12 2017 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	33 839	AU 20 337	13 502	2 825
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD	547 679	BE 108 113	439 566	439 582
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH		BI		
	TOTAL (II)	BJ	581 519	BK 128 450	453 068	442 407
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY		36 000
	Autres créances (3)	BZ	9 471	CA	9 471	262
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	37 975	CE	37 975	22 267
	Disponibilités	CF	138 889	CG	138 889	112 743
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI		
	TOTAL (III)	CJ	186 336	CK	186 336	171 273
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	767 854	IA 128 450	639 404	613 680

Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations		Stocks .		Créances .		

* Pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021, ces rubriques sont classées dans le poste n° 2023

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Dossier N° ABCDIS au Euros

COREFID

DGFiP N° 2051 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

Désignation de l'entreprise : SAS ABCD INVEST — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 161 000)	DA	161 000	161 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	288 600	288 600
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	16 100	16 100
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	134 922	108 558
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(10 706)	26 364
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	589 916	600 622
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	44 960	690
	Dettes fiscales et sociales	DY	4 528	12 368
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	49 488	13 058
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	639 404	613 680

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1D		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	49 488	13 058
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2019

Désignation de l'entreprise : SAS ABCD INVEST — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	60 000	FH		FI	60 000	60 000
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	60 000	FK		FL	60 000	60 000
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	60 000	60 000
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	43 840	5 844
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	322	371
	Salaires et traitements*					FY	20 000	24 000
	Charges sociales (10)					FZ	10 515	12 283
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	4 551	2 209
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	79 229	44 708
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(19 229)	15 292
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 548	1 455
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	6 975	9 616
	Total des produits financiers (V)					GP	8 523	11 071
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	8 523	11 071
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(10 706)	26 364

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2019

Désignation de l'entreprise : SAS ABCD INVEST — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	IIA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	IIB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	IIC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	IID		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	IIE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	IIF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	IIG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	IIH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		III		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IIJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		IIK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		IIL	68 523	71 071
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		IIM	79 229	44 708
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		IIN	(10 706)	26 364

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	IIO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	IIY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IIG		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	IIP		
	- Crédit bail immobilier	IIQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IIR		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IIJ		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IIK		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C G I)	IIX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles * facultatives	A6		
	obligatoires	A9		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

⑤ **IMMOBILISATIONS** — DGFiP N° 2054 2019

* Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABCD INVEST — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(Ne pas reporter le montant des centimes)

CADRE A — IMMOBILISATIONS

				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I			CZ		D8		D9	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II			KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		KI	
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ		KK		KL	
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN		KO	
CORPORELLES	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont composants	M2	KP		KQ		KR	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont composants	M3	KS		KT		KU	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements aménagements divers *			KV		KW		KX	15 228
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *			KY	7 629	KZ		LA	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	10 982	LC		LD	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ	
CORPORELLES	Avances et acomptes			LK		LL		LM	
CORPORELLES	TOTAL III			LN	18 611	LO		LP	15 228
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T	
FINANCIÈRES	Autres participations			8U		8V		8W	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés			1P	547 695	1R		1S	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières			1T		1U		1V	
FINANCIÈRES	TOTAL IV			LQ	547 695	LR		LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	566 306	ØH		ØJ	15 228

CADRE B — IMMOBILISATIONS

				Diminutions : par virement de poste à poste 1		Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I			1N		CO		DO		D7	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II			1O		LV		LW		IX	
CORPORELLES	Terrains			1P		LX		LY		LZ	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre		1Q		MA		MB		MC	
CORPORELLES	Constructions	Sur sol d'autrui		1R		MD		ME		MF	
CORPORELLES	Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions		1S		MG		MH		MI	
CORPORELLES	Installations techniques, materiel et outillage industriels			1T		MJ		MK		ML	
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, amenagements divers		1U		MM		MN	15 228	MO	15 228
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport		1V		MP		MQ	7 629	MR	7 629
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique mobilier		1W		MS		MT	10 982	MU	10 982
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles	Emballages récuperables et divers *		1X		MV		MW		MX	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB	
CORPORELLES	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF	
CORPORELLES	TOTAL III			1Y		NG		NH	33 839	NI	33 839
FINANCIÈRES	Participations evaluées par mise en équivalence			1Z		OU		M7		ØW	
FINANCIÈRES	Autres participations			1O		ØX		ØY		ØZ	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés			1I		2B	16	2C	547 679	2O	547 679
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières			1Z		2E		2F		2G	
FINANCIÈRES	TOTAL IV			1J		NJ	16	NK	547 679	2H	547 679
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				1A		ØK	16	ØL	581 519	ØM	581 519

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

6 AMORTISSEMENTS

DGFiP N° 2055 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code General des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABCD INVEST — Neant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au debut de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement — TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles — TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst générales, agencements, aménagements divers	QD		QE	2 432	QF		QG	2 432
	Matériel de transport	QH	7 629	QI		QJ		QK	7 629
	Materiel de bureau et informatique, mobilier	QL	8 157	QM	2 119	QN	0	QO	10 275
	Emballages recuperables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	15 786	QV	4 551	QW	0	QX	20 337
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ON	15 786	OP	4 551	OQ	0	OR	20 337

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst gales,agenc et am des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst techniques mat et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst gales,agenc am divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Materiel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat bureau et informa mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages recup et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition des titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total general (NP + NQ + NR)	NW		Total general (NS + NT + NU)	NY		Total general (NW - NY)	NZ								

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au debut de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(7) PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : SAS ABCD INVEST — Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant en début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art 39 quinquies H du CGI)	UJ		UK		UL		UM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H		
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	O2		O3		O4		O5		
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X		
	sur immobilisations - autres immobilisations financières(1)*	O6	108 113	O7		O8		O9	108 113	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	108 113	TY		TZ		UA	108 113	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	108 113	UB		UC		UD	108 113	
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE		UF				
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH				
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C G I — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C G I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

ANNEXE DÉCLARATION 2056

Désignation de l'entreprise : SAS ABCD INVEST 31/12/2018

Nature des provisions	Montant au debut de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
TITRES DE PARTICIPATION	108 113			108 113

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

8 ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2019

Désignation de l'entreprise : SAS ABCD INVEST — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	CX					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	7 515		7 515		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	1 956		1 956		
	Charges constatées d'avance	VS					
	TOTAUX	VT	9 471	VU	9 471	VV	
RENVOIS (1)	Montant des — Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des — Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus de 1 an à l'origine	VH					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	44 960		44 960		
Personnel et comptes rattachés		8C	410		410		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	707		707		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E					
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	3 143		3 143		
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	268		268		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZJ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	49 488	VZ	49 488		
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

DGFiP N° 2058-A 2019

9 DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Formulaire obligatoire (article 51 A du Code Général des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS ABCD INVEST — Néant ☐ * — Exercice N, clos le : 31/12/2018

I. RÉINTEGRATIONS — BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WA

Charges non admises en déduction du résultat fiscal

Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés						WB
	de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer :		
Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE			WE
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)	WG			
Fraction des loy. ret. à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	)		
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX			XW
Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 212 bis)*	XZ			XZ
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*							XY
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)							I7
Quote-part — Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL		Retraitements bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7			K7

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)		I8
	- imposées au taux de 0 %		ZN
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	- Plus-values nettes à court terme		WN
	- Plus-values soumises au régime des fusions		WO
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)			XR

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW		WQ
	Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (Art. 209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	MB		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							YI
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3
						TOTAL I	WR

II. DÉDUCTIONS — PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WS — 10 706

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *	WT
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WU

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR)	WV	
	- imposées aux taux de 0 %	WH	
	- imposées aux taux de 19 %	WP	
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures	WW	
	- imputées sur les déficits antérieurs	XB	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %		I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*		WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts *	(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations — 2A		XA

Mesures d'incitation

Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.								ZY	
Majoration d'amortissement *								XD	
Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficulté 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	XF
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6		Souscripteurs d'investissements immobiliers cotées (art. 2 nonies C)	K3		Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)	PA	
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	QV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F		Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC	
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)				PC	
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)									XS
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)			Dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9		Créance dégagée par le report en arrière du déficit	ZJ		XG
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage									Y2
							TOTAL II		XH — 10 706

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	bénéfice (I moins II)	XI	
	déficit (II moins I)		XJ — 10 706
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL	XL
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	XO — 10 706

Cerfa 2058-A-SD

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise : SAS ABCD INVEST 31/12/2018

Détail des réintégrations diverses		
Détail des déductions diverses		

Formulaire obligatoire (article 51 A du Code Général des Impôts)

(10) DÉFICITS INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B 2019

Désignation de l'entreprise : SAS ABCD INVEST — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	71 823
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	71 823
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	10 706
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	82 529

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1 1e bis Al 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WJ		ligne WU

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(11) TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : SAS ABCD INVEST — Néant ☐ *

ORIGINES				AFFECTATIONS			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	108 558		Affectations aux réserves — Réserves légales	ZB		
				Affectations aux réserves — Autres réserves	ZD		
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	26 364		Dividendes	ZE		
Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions	ZF		
				Report à nouveau	ZG	134 922	
TOTAL I	OF	134 922		(NB le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZH	134 922	

RENSEIGNEMENTS DIVERS				Exercice N :	Exercice N-1 :
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail	J7	YQ		
	- Engagements de crédit-bail immobilier		YR		
	- Effets portés à l'escompte et non échus		YS		
DÉTAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance		YT	23 639	150
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8 10 599	XQ	10 599	
	- Personnel extérieur à l'entreprise		YU		
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)		SS	973	518
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages		YV		
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES	ST	8 629	5 176
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052		ZJ	43 840	5 844
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE		YW	76	
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS	9Z	246	371
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052		YX	322	371
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers		YY	18 000	8 375
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations		YZ	3 190	1 332
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2018)*		0B	20 000	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *		0S		
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *		ZK	%	%
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP		- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art 38 II de l'ann. III au C.G.I)	Si on cocher 1 Sinon 0 ZR 1
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		RG		
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		RH		

RÉGIME DE GROUPE*								
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
			Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
			Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

DGFiP N° 2059-A 2019

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(12) DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Désignation de l'entreprise : SAS ABCD INVEST — Néant [X] *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés * ①	Valeur d'origine * ②	Valeur nette réévaluée * ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements * ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I - Immobilisations * 1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

		Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * : Court terme ⑨	Long terme ⑩ : 19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
I - Immobilisations *	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *						
	CADRE A	plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑨)		(A)				
	CADRE B	plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)			(B) (ventilation par taux)			
	CADRE C	autres plus-value taxable à 19 % ⑪						(C)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(13) AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFiP N° 2059-B 2019

Désignation de l'entreprise : SAS ABCD INVEST — Néant [X] *

A ELÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values realisees*	Montant anterieurement reintegre	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à IIR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values realisees à l'origine	Montant antérieurement reintegré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values realisees à l'origine	Montant antérieurement reintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintegrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

DGFiP N° 2059-C 2019

14 SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code General des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABCD INVEST

Néant [X] *

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les societes
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ❶ ou 12.8 % ❷.	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotees exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶ *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est superieur à 22,8 MC (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12.8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 % ③	Solde des moins-values à 12.8 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices anterieurs (montants restant à deduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6 ⑦
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI) ④	À 15 % ou à 16,5 % (1) ⑤		
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices anterieurs (montants restant à deduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afferentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les societés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 decembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

formulaire obligatoire (art. 54 A du code général des impôts)

(15) **RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME**
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N° 2059-D 2019

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS ABCD INVEST

Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Formulaire obligatoire (art. 53 A du Code General des Impôts)

16

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2059-E-SD 2019

Désignation de l'entreprise : SAS ABCD INVEST			Neant ☐
Exercice ouvert le : 01/01/2018	et clos le : 31/12/2018	Durée en nombre de mois	1 2

DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectif moyen du personnel * :	YP	1
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL I	OX	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)		
Achats	ON	
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	
IV- Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	OG	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF)	SA	

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV					
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)	GX		Effectifs au sens de la CVAE *	EY	0	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				HX		
Période de référence	GY	01/01/2018		GZ	31/12/2018	
Date de cessation				HR		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 portées en ligne 128

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Repartition des salaries et dans la notice n° 2031-NOT-SD § Calendrier fiscal des entreprises : qualification des effectifs

Cegid Group

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C G I)

(17) COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2059-F 2019

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

1/2 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122018 N° SIRET 44901947000052

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ABCD INVEST

ADRESSE (voie) 36 RUE TRONCHET

CODE POSTAL 75009 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	5	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	161 000

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	M	Nom patronymique	BRETHES	Prénom(s)	DIDIER				
	Nom marital		% de détention	36.02	Nb de parts ou actions	58 000			
Naissance :	Date	241058	N° Département	64	Commune	BIARRITZ	Pays		
Adresse :	N°	7	Voie	BIS PLACE OU COMMERCE					
	Code postal	75015	Commune	PARIS	Pays				

Titre (2)	M	Nom patronymique	DUMORTIER	Prénom(s)	JEAN PAUL				
	Nom marital		% de détention	24.84	Nb de parts ou actions	40 000			
Naissance :	Date	201248	N° Département	59	Commune	LILLE	Pays	FR	
Adresse :	N°	2	Voie	RUE CHARLES MARIE WIDOR					
	Code postal	75016	Commune	PARIS	Pays	FR			

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032

Cegid Group

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du CGI)

(17) COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2059-F 2019

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

2/2 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122018 N° SIRET 44901947000052

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ABCD INVEST

ADRESSE (voie) 36 RUE TRONCHET

CODE POSTAL 75009 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	5	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	161 000

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de detention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de detention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de detention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M | Nom patronymique BEGHIN | Prénom(s) PATRICK | Nom marital | % de detention 18.94 | Nb de parts ou actions 30 500

Naissance : Date 130148 | N° Département 99 | Commune FOUIH BEN SALA | Pays

Adresse : N° 11 | Voie VILLA GEORGES | Code postal 92700 | Commune COLOMBES | Pays

Titre (2) M | Nom patronymique KAHAN | Prénom(s) BRUNO | Nom marital | % de detention 18.94 | Nb de parts ou actions 30 500

Naissance : Date 151050 | N° Département 92 | Commune | Pays

Adresse : N° 3 | Voie BIS SQUARE LAMARTINE | Code postal 75016 | Commune PARIS | Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'ann. III au C G I)

(18) **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

DGFiP N° 2059-G 2019

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122018 N° SIRET 44901947000052

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ABCD INVEST

ADRESSE (voie) 36 RUE TRONCHET

CODE POSTAL 75009 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	P5	1

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique 6 Dénomination HOLDING WILSON 250

N° SIREN (si société établie en France) 482198355 % de détention 10.49

Adresse : N° 36 Voie RUE TRONCHET

Code postal 75009 Commune PARIS Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Cegid Group